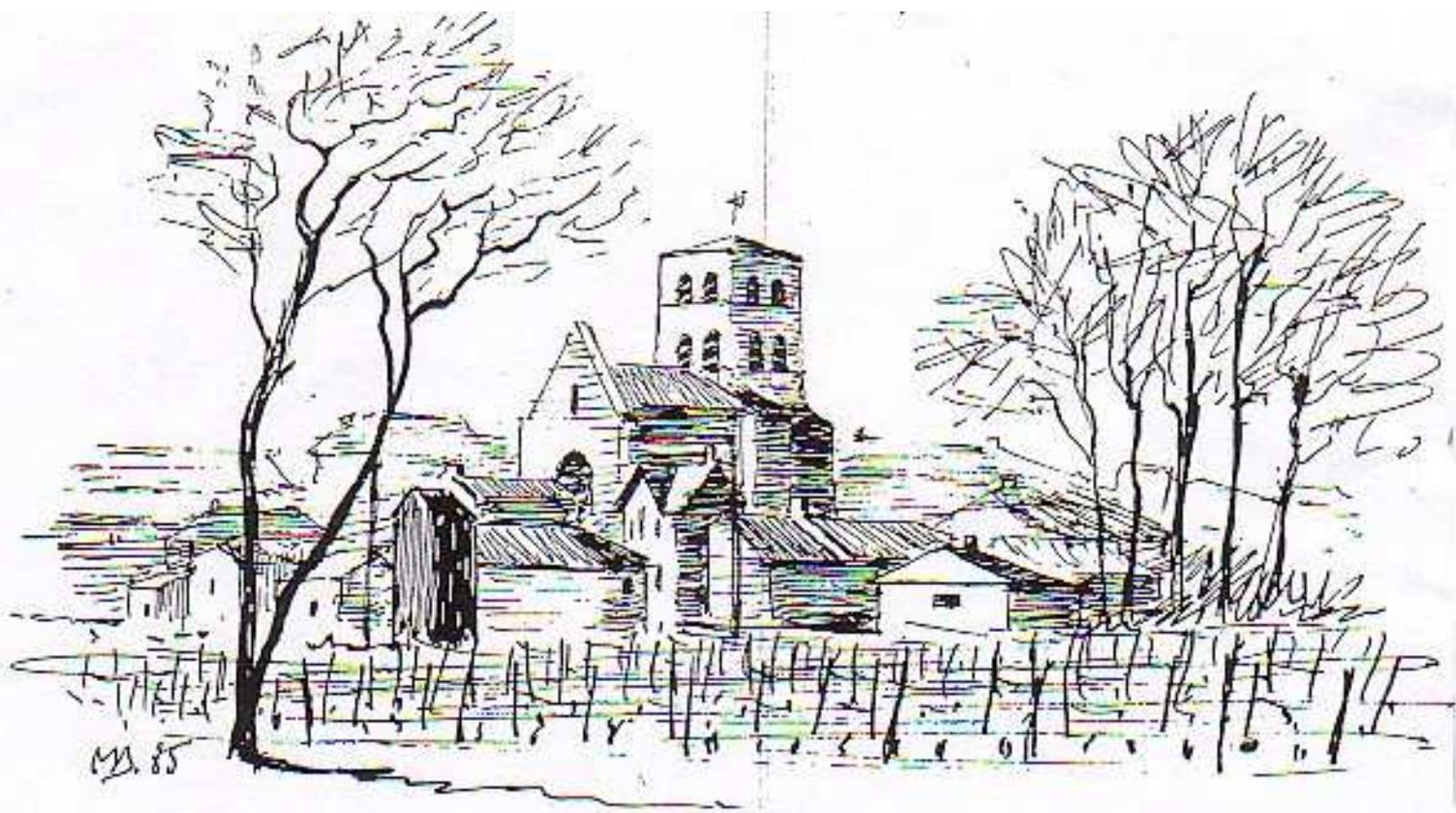




L'Echo de Chassors

AVRIL 2011



Dessin réalisé par Michel Danglade.

Bulletin municipal n° 107



📄 [EDITO du maire :](#)
p 1

📄 [La vie municipale :](#)
p 2 à 7

📄 [L'école de Chassors :](#)
p 8 à 9

📄 [Nos associations :](#)
p 10 à 16

📄 [En bref :](#)
p 17 à 19

📄 [Informations pratiques :](#)
p 20 à 21

📄 [EDITO du maire](#)

Michel Danglade qui fut conseiller municipal de 1965 à 1977 n'est plus...et avec lui, c'est un peu de l'âme de Chassors qui s'en est allé....nous ne verrons plus l'Alexandre Vialatte, fier trois mâts de haute mer, à quai près de l'église Saint Romain, prêt à partir pour une course au delà des rêves de l'écrivain comme nous ne verrons plus certains soirs d'été flotter sur la tour du logis d'Estivalle l'étendard d'Antoine de Tonnens, roi de Patagonie dont il était l'ambassadeur émérite en terre de Saintonge...

"Honnête homme" au sens où on l'entendait au XVIIIème siècle, Michel Danglade alliait une courtoisie naturelle à une grande culture et à une curiosité de tous les instants, un trait d'humour toujours en réserve, l'œil vif et charmeur, la palette de l'aquarelliste à portée de main pour saisir "sur le vif" la splendeur d'un ciel d'orage tropical, Cordouan au milieu de l'estuaire, le port de la Meule à l'île d'yeu ou la douce lumière de Saintonge tombant sur ses vignes du coteau de Chassors...

Qui pourrait oublier l'accueil qu'il savait réserver à chacun sur le seuil de sa maison ? Oui, Michel Danglade avait cette qualité rare en voie de disparition en ce début de millénaire : la simple politesse du cœur...

COMPTES ADMINISTRATIFS 2010 DE LA COMMUNE

Sous la présidence de Madame Deloume, les comptes administratifs, commune et assainissement, ont été votés à la majorité : 11 pour, 1 abstention. Etaient absents ce jour là Mesdames Nompex et Amisse, Messieurs Marolleau et Pellerin. Ont donné des procurations Madame Amisse et Monsieur Marolleau.

Madame le Maire ne prend pas part au vote de ces comptes.

Commune : Fonctionnement

En fonctionnement, est constaté une dépense de gestion de 401 035 € dont :

➤ Charges à caractère général :	105 631 €	soit 26,4 %
➤ Charges de personnel :	116 956 €	soit 29,14 %
➤ Participations et subventions :	161 711 €	soit 40,32 %
➤ Intérêts des emprunts :	4 582 €	soit 1,14 %
➤ Amortis. Charges exceptionnelles :	12 155 €	soit 3,00 %

Le chapitre « participations et subventions » comprend :

- ➔ les indemnités maire et adjoints, le service incendie, la participation à la communauté de communes de Jarnac, les subventions pour les associations de la commune et pour le CCAS.

En recettes est constaté une somme de 579 131 € dont :

➔ Impôts et taxes :	290 538 €	soit 50,17 %
➔ Dotations de l'Etat :	249 796 €	soit 43,13 %
➔ Produits des services et loyers :	33 746 €	soit 5,82 %
➔ Produits exceptionnelles :	5 051 €	soit 0,88 %

Commune : Investissement

Les investissements pour l'année 2010 se sont élevés à 199 622 €, en achat de matériel et travaux divers :

MATERIEL DIVERS (broyeur et matériel service technique)	3 990 €
VOIRIE DIVERSE (chemins communaux)	42 808 €
INFORMATIQUE (logiciel mairie et site)	4 154 €
SDEG (guirlandes et boîtiers de connexion)	8 470 €
TRAVAUX EAUX PLUVIALES (caniveaux, fossés)	58 130 €
ANCIENNE MAIRIE (isolation phonique)	1 817 €
SIGNALETIQUE	2 716 €
LOCAL FOOTBALL	4 331 €
AMENAGEMENT DE BOURG	6 219 €
SALLE D'ACTIVITES	13 229 €
DEFENSE INCENDIE	5 558 €
PLACE DE L'EGLISE	48 200 €
TOTAL	199 622 €



Des engagements, non réalisés en 2010 ont été budgétés pour l'année 2011 :

- l'éclairage de l'église et l'extension de l'éclairage rue de la Chapelle pour 10 529 €
- les frais d'étude et du cabinet de maîtrise d'œuvre pour la traverse de Luchac et Guîtres pour 50 000 €
- la défense incendie pour 5 000 €
- l'élaboration d'un plan local d'urbanisme pour 30 000 €
- l'acquisition de l'annexe du bâtiment communal pour 72 000 €.

Le remboursement du capital s'élevait à 23 003 €.

*La recette **essentielle** de nos investissements est notre excédent de fonctionnement capitalisé de 259 332 € sur 283 989 €.*

Le résultat de clôture de l'exercice 2010 est de 346 768,56 € en fonctionnement
Le résultat de clôture de l'exercice 2010 est de – 55 939,14 € en investissement

Le résultat net ou fonds de roulement est de 290 829,42 €
Le besoin de financement est de 198 596,14 €
La somme restant disponible est de 148 172,42 € que l'on reporte sur l'année 2011.

COMPTE ADMINISTRATIF ASSAINISSEMENT

Les recettes d'exploitation s'élèvent à 78 258,16 € dont 62 898 € de redevances
Les dépenses d'exploitation s'élèvent à 66 620,97 € dont 40 343 € d'amortissements.

En investissement, un résultat excédentaire de 30 010,15 € est constaté.

Le résultat cumulé de clôture est de 56 360,17 € en exploitation
Le résultat cumulé de clôture est de 159 712,86 € en investissement.
Ce résultat permettra d'engager la commune sur des travaux de réhabilitation à moyen ou long terme.

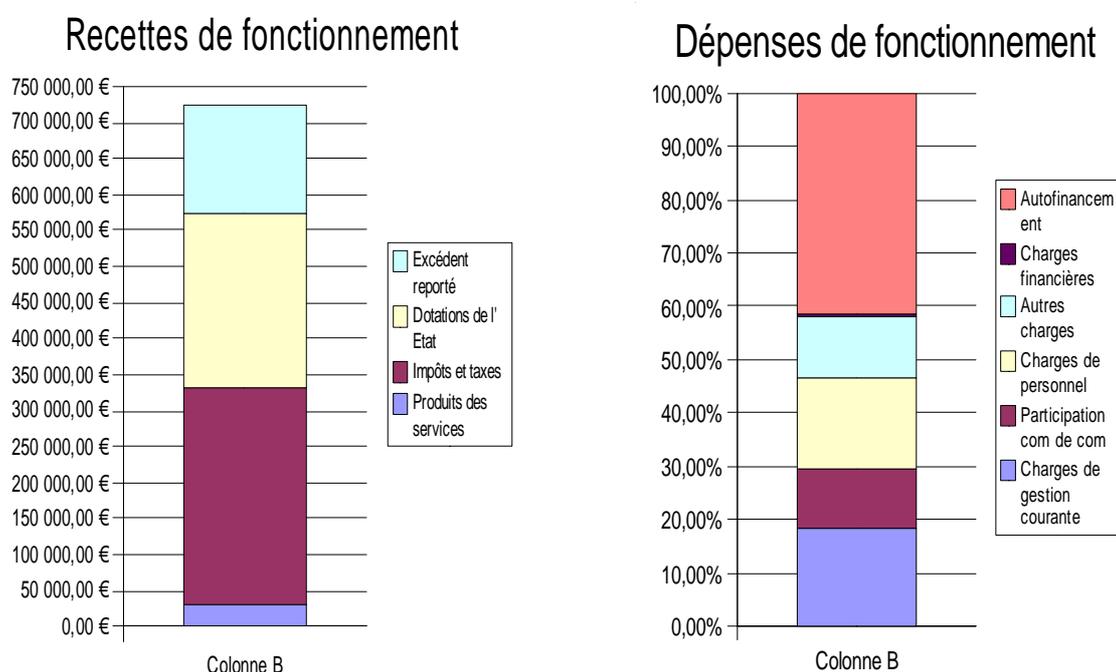
BUDGET DE LA COMMUNE

Le budget communal a été voté le 31 mars en présence de Monsieur Daney, trésorier de Jarnac. Ce budget a été travaillé avec le conseil municipal pendant le mois de mars. Celui-ci a été voté à la majorité soit 13 pour dont 3 pouvoirs, 1 contre.

Il s'équilibre en dépenses et recettes à 1 303 352 € dont :

- en fonctionnement 723 741 €
- en investissement 579 611 €

Fonctionnement



Recettes :

- Les impôts et les taxes représentent 42 % des recettes
- Les dotations de l'Etat représentent 34 %
- Les produits des biens communaux 4 %
- L'excédent reporté 20 %

Dépense :

- Les charges courantes représentent 18 %
- Les charges de personnel représentent 17 %
- La participation à la communauté de communes de Jarnac représente 11 %
- Les autres participations représentent 11 %
- Les charges financières 0,5 %
- L'autofinancement pour les investissements 40,5 %
- Amortissement et dépenses imprévus 2 %

Quelques remarques sur le fonctionnement de ce budget :

Les charges de la gestion propre restent stables par rapport à l'année 2010 :
407 576 € (411 467 € en 2010)

En recettes, le conseil a voté à l'unanimité des présents la stabilité des taux des trois taxes, à savoir :

- taxe d'habitation : 9,26 %
- taxe du foncier bâti : 20,74 %
- taxe du foncier non bâti : 43,46 %

Sachant que les bases augmentent d'une moyenne de 3,65 %.

Investissement

Les dépenses engagées sont équilibrées par l'excédent capitalisé : 198 596 €

Ces dépenses engagées sont l'éclairage de l'église, l'extension de l'éclairage public rue de la chapelle, le plan local d'urbanisme, l'annexe du local technique et la maîtrise d'œuvre pour les travaux de la traverse de Luchac et Guîtres.

Les nouvelles dépenses financières sont le remboursement du capital : 16 558 € et 10 000 € en dépenses imprévues.

Les nouveaux investissements sont équilibrés par de l'autofinancement et du fonds de compensation de TVA. (La commune récupère deux ans après travaux 15,482 % des travaux)

Investissements 2011 :

MATERIEL DIVERS (tondeuse, auto laveuse, matériel électoral, outils divers...)	30 000 €
VOIRIE DIVERSE : continuité de la réfection des chemins blancs	50 000 €
ECLAIRAGE PUBLIC (horloges de commande astronomiques)	6 510 € avec une aide du syndicat de 5 368 €
ACHAT DE PANNEAUX (signalétique)	1 500 €
SALLE DE LA POINTE (isolation de la salle de rangement et création de toilettes)	10 000 €
TRAVAUX EAUX PLUVIALES	5 000 €
AMENAGEMENTS PAYSAGERS (pointe à Villeneuve, rue de la Cadois, cimetière...)	25 000 €
PRESBYTERE (VMC dans les deux logements)	5 000 €
DEFENSE INCENDIE	5 000 €
ENVIRONNEMENT EGLISE (aménagement derrière l'église)	30 000 €
SECURITE CARREFOUR RD 15	25 000 €
TRAVERSE DE LUCHAC ET GUITRES	184 374 €
TOTAL	329 584 €

LE TOTAL DES PROJETS ENGAGES POUR 2011 S'ÉLEVE à 497 113 €.

BUDGET ASSAINISSEMENT

Ce budget a été voté à l'unanimité des présents, soit 14 pour, dont 3 pouvoirs.

Les dépenses et recettes de fonctionnement s'équilibrent à 125 934,17 €.

Les principales recettes sont les redevances pour 62 000 € et l'excédent antérieur 56 360,17 €.

Les principales dépenses sont les amortissements, l'entretien du réseau et les intérêts de l'emprunt.

Les recettes et dépenses d'investissement s'équilibrent à 232 083,03 €.

L'excédent reporté est la principale ressource de ce budget d'investissement : 159 712,86 €

Une étude de diagnostic est lancée pour les deux lagunes de la commune. Les résultats de cette étude permettront au conseil de prendre les décisions nécessaires pour la réhabilitation des lagunes en fonction de ses moyens financiers.

La taxe pollution pour 2010 s'élève à 0,104/m3. Cette taxe sera appelée sur vos factures d'assainissement.

Rappel :

pour l'année 2011, le forfait passe de 90 € à 92 €, le m3 de 0,55 € à 0,56 €.

La consommation "puits" passe de 40 M3 à 41 M3/an /personne.

BUDGET CCAS

Le 28 février 2011, le centre communal d'action sociale s'est réuni afin de voter le compte administratif sous la présidence de Madame Bouroumeau Fuseau. Celui-ci s'élève en dépenses à 3 304,95 € et en recettes à 4 117,4 €. La principale dépense est le repas offert pour les "Anciens" de la commune. Le compte administratif est voté à l'unanimité des présents. Il est rappelé qu'une aide pour la cantine a été versée à deux familles.

Le 6 avril 2011, le centre communal d'action sociale (CCAS) s'est réuni afin de voter le budget 2011. Celui-ci a été voté à l'unanimité des présents.

Il s'équilibre en dépenses et en recettes de fonctionnement à 5 595,83 €.

Les recettes principales sont :

- la subvention communale 3 200 €
- l'excédent antérieur 1 990,83 €.

Les dépenses se décomposent comme suit :

- aides : 805 €
- repas de fin d'année : 4 186 €
- locations de téléalarme : 405 €. Ces locations sont remboursées par les utilisateurs.

Des nouvelles de l'école

**L'école a fait son carnaval**

Mardi 8 mars, sous un beau soleil, les enfants ont fêté le carnaval.

Au son des maracas et des tambourins, un cortège de princesses, chevaliers, Spidermans... a défilé dans les rues de Guîtres. Des parents étaient présents pour les accompagner.

De retour à l'école, un goûter attendait tout le monde.

**Inscriptions pour l'année 2011/2012**

Les enfants nés en 2008 feront leur rentrée en Petite Section de Maternelle en septembre 2011.

Les parents doivent les inscrire en mairie puis prendre rendez-vous avec la directrice de l'école, Mme Dodin, au 05. 45. 81. 29. 03 le jeudi, avant le 19 mai.

Les documents à fournir sont : le certificat d'inscription de la mairie, le livret de famille, le carnet de santé.

Pour les enfants de 2009, il convient de d'abord contacter l'école.

Pour les enfants plus âgés déjà scolarisés, il est demandé de prendre également rendez-vous et de transmettre le certificat de radiation de l'école précédente.

Quelques souvenirs du carnaval 2011



Les sabots verts

LES SABOTS VERTS



Nous sommes une Association de cavaliers, meneurs randonneurs indépendants propriétaires de nos équidés: chevaux, ânes.

Le 10 juillet 2011, nous organisons à nouveau une randonnée équestre dont le départ et l'arrivée se situent sur le terrain de La Pointe à Guîtres, commune de Chassors.

Nous invitons tous les cavaliers et meneurs, même non adhérents aux Sabots Verts, mais à jour de leur assurance Responsabilité Civile, à venir partager cette journée.

Les VTT sont également invités à se joindre à nous pour découvrir notre parcours parfaitement balisé.

Venez avec votre bonne humeur et prévoyez un pique nique tiré du sac. Un café, à mi-parcours, et l'apéritif vous seront offerts.

Pour les adhérents des Sabots Verts la participation aux frais est de 5€ et elle est de 7€ pour les non adhérents.

Inscriptions auprès de Sylvie au 06 70 03 87 15.

Pour tous renseignements complémentaires vous pouvez contacter:

Gilles PERIER, Président: 05 45 82 11 35. Adresse mail: les.sabots.verts@orange.fr

Roland PONTOIZEAU: 05 45 32 14 00 Adresse mail: pontoizeaur@yahoo.fr

Amitié Chassors Spicheren

A
M
I
T
I
E



CHASSORS

SPICHEREN



Nous tenons à remercier tous les participants à notre traditionnelle choucroute de février, ce fut un succès, environ 200 personnes sont venus déguster et danser jusqu'au matin grâce à Thierry Jean.

Merci à toutes les petites mains qui nous ont permis, de faire de cette soirée une réussite.

Nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine pour la 6ème édition.



Notre soirée choucroute



Soixante dix personnes font le déplacement (en TGV ou en voiture) pour retrouver nos amis spicherois. Récit de nos aventures dans le prochain numéro.

Le samedi 23 avril nous organisons un bal country, animé par Nicole Soury, prix d'entrée 5 €.

2011, c'est l'année où les charentais « montent » en Moselle.

 Tennis Club de Chassors



Bonjour à tous !

Le printemps est là, nous offrant des journées quasiment estivales. Les cours des jeunes du samedi matin ont donc repris, tout le monde étant toujours aussi motivé. Ils sont maintenant 12, répartis en 2 groupes de 6, dont 3 jeunes filles dans le premier groupe. Vu leur détermination, les garçons n'ont qu'à bien se tenir !



Concernant le terrain, un rendez vous a été pris avec la société 'SAE Tennis D'Aquitaine', spécialisée dans la réalisation et l'entretien des terrains de sport, qui est venue constater l'état et nous conseiller sur les travaux à effectuer. Il est prévu qu'elle nous fournisse le matériel à savoir les poteaux de filet avec leurs fixations et le filet. Il faudra alors faire intervenir un maçon local afin d'installer tout cela correctement. Pour l'instant nous attendons les devis et une prochaine réunion du bureau nous permettra de prendre les décisions finales. Lors de cette réunion nous déterminerons également les prochaines dates de rencontres ainsi que l'organisation de notre éventuelle sortie cet été. D'ici là profitez du terrain et du temps clément pour vous retrouver et jouer ensemble.

Echanges de plantes



ECHANGES & PLANTES



Sous un soleil plus estival que printanier qui nous faisait craindre une migration massive des habitants vers les plages, notre manifestation a rassemblé autant de visiteurs que d'habitude (autour de 70). C'était l'occasion d'accueillir nos amis de l'association MEMOIRE FRUITIERE DES CHARENTAISE dont les deux représentants ont passé l'après-midi à expliquer les techniques de greffage et à présenter des variétés régionales. Nous espérons pouvoir organiser l'an prochain une journée ou un week-end spécial greffage de fruitiers sur la commune ou une commune voisine en partenariat avec d'autres associations « vertes ».

Par ailleurs l'association continue ses travaux de fleurissement de la route de Nanclas. Les effets devraient en être visibles ce printemps et cet été. Cette section étant à peu près terminée nous pourrions entreprendre le fleurissement d'un autre bord de route pour autant que des riverains soient volontaires pour nous assister (surveillance, arrosage). Nous faisons appel aux bonnes volontés, à tous ceux et celles qui préfèrent les plantes au désherbage de nos bords de rues.

Pour terminer, une mention spéciale à l'ensemble des gâteaux proposés à la dégustation: du sorbet fraise aux charlottes, en passant par un tiramisu, des merveilles, des gâteaux aux noisettes, aux prunes-abricots, au citron, L'embarras du choix et peut-être une redéfinition à prévoir de l'association : « Echanges et plantes... et gâteaux » !

Au plaisir de vous rencontrer lors de notre prochaine bourse d'échange de plantes le 5 novembre prochain.

Rappel des membres du bureau: Nathalie ROULET - Dominique VERGER - Emmanuel ROY - Martine & Jean-Luc PLAINFOSSE.



 Football Loisir



Nous vous présentons la nouvelle équipe de vétéran, certains anciens reviennent nous rejoindre. La deuxième partie de la saison a débuté le 5 Mars 2011 contre l'équipe de Louzac.

Le 26 Mars 2011, nous avons reçu des nouveaux maillots sponsorisés par le crédit mutuel de Jarnac et par carrefour market, nous les remercions.

Voici quelques dates de match qui se dérouleront à CHASSORS

15/04	Luchac-Puymoyen
29/04	Luchac-Ars
06/05	Luchac-Hiersac
10/06	Luchac-St Sulpice

Nous comptons sur vous pour nous supporter le vendredi soir à partir de 19h30.



L'équipe prête à fêter le nouvel an 2011



Notre séjour à la neige

Chassors Informatique



Changements d'horaires au club.

Pour pouvoir mieux répondre à la demande de ses adhérents, le club a ouvert une séance supplémentaire le Lundi après-midi, mais cela pèse lourdement sur le taux d'occupation des animateurs trop peu nombreux.

En conséquence, tout en conservant la session d'après-midi, qui fonctionne bien, on revient donc à deux séances par semaines.

Les nouveaux horaires à compter du 1^{er} Mai seront :

Lundi de 14h30 à 16h30 pour les débutants et

Mercredi 20h30 à 22h30

Le président

Amicale des chasseurs et propriétaires non chasseurs de Chassors



 Informations diverses

➤ **Distribution de raticide :**

Lors de la dernière réunion de conseil, il a été décidé de ne plus distribuer gratuitement de raticide. Une dizaine d'habitants utilisait ce service.

➔ **Classement de la voirie :**

le conseil a décidé de mettre à jour le classement de sa voirie communale. Le dernier classement date de plus de 35 ans.

➔ **Alarme renforcée au niveau de l'atelier communal :**

après une nouvelle tentative de vol à l'atelier communal, le conseil décide de renforcer l'alarme avec une sirène extérieure et d'installer une grille de protection à la fenêtre et à la porte.

➔ **Eclairage public :**

afin de faire des économies d'énergie, l'éclairage public pour l'été s'éteindra à 23 heures. Des horloges astronomiques pour les boîtes de commandes vont être mises en place. Ce nouveau système permettra d'avoir une commande plus fiable sur l'ensemble de la commune

➔ **Rue de Guîtres :**

Les services techniques ont aménagé les bas côtés de la rue de Guîtres : busage et recouvrement des fossés de la rue. Merci à eux.

➔ **Résultat des élections cantonales :**

1er tour :

Inscrits : 851

Votants : 361

Nuls : 17

Exprimés : 344

Ont obtenu :

Monsieur Patrick Jeannaud, front national : 71 voix

Monsieur Jean Pierre denieul, parti socialiste : 149 voix

Monsieur Jean Marie Masson, front de gauche : 43 voix

Monsieur Jean Hine, radical : 81 voix

2ème tour :

Inscrits : 851

Votants : 356

Nuls : 33

Exprimés : 323

Ont obtenu :

Monsieur Jean Pierre Denieul, parti socialiste : 208 voix

Monsieur Jean Hine : 115 voix

➔ **Calitom :**

Le taux de la redevance « ordures ménagères » passe de 15,03 % à 15,20 % pour l'année 2011.

Les voies publiques ne sont pas des dépotoirs. Vous avez tous reçu le calendrier du ramassage des sacs jaunes. **Vous êtes priés de les déposer la veille du ramassage.** Merci de votre compréhension.

 Quoi de neuf à l'intercommunalité de Jarnac ?

Le conseil communautaire s'est réuni le 28 mars pour voter les différents budgets de la communauté de communes de Jarnac : budget général et 6 budgets annexes. Ceux ci ont été votés à l'unanimité des présents.

Le budget général s'équilibre :

- en dépenses et recettes de fonctionnement à 11 500 717 €
- en dépenses et recettes d'investissement à 8 391 084 €.

Les principales charges sont :

- les charges à caractère général : 1 477 131 €
- les charges de personnel : 2 632 860 €
- le reversement de la TP : 1 166 560 €
- contributions diverses et autres participations : 2 191 588 € dont 1 925 000 € pour Calitom
- autofinancement pour les investissements: 3 233 896 €

Les principales recettes sont :

- excédent antérieur reporté : 3 717 453 €
- impôts et taxes diverses : 5 357 816 €. La réforme fiscale des collectivités territoriales n'a pas fragilisé le montant des impôts et taxes. Cette année, le conseil communautaire a décidé de ne pas augmenter la taxe d'habitation (part départementale) et celle du foncier (part régional).
- dotations de l'Etat : 1 935 821 €

Les compétences qui touchent une grande partie de la population sont :

- l'économie
- l'enfance -jeunesse
- la lecture publique
- les écoles
- le tourisme
- la piscine intercommunale
- le marché couvert de Jarnac

Ces compétences sont régies en direct par les services administratifs de la communauté de communes de Jarnac.

Les principaux investissements pour les années futures sont :

- investissements dans les écoles pour plus d'un million d' €
- la création d'un centre de loisirs si les subventions sont accordées
- le pôle technique et social avec construction d'un local pour la Croix rouge et Resto du coeur
- la réhabilitation du marché couvert de Jarnac
- le développement du tourisme

Les budgets annexes concernent les zones économiques de Jarnac, Chassors et Sigogne, les bâtiments artisanaux et commerciaux en location, les logements, le service public de l'assainissement non collectif, les zones artisanales de Mérignac et Nercillac.

Information pour les jeunes de 12/16 ans :

Un séjour pour les enfants de 12 à 16 ans est proposé par la communauté de communes de Jarnac. Ce séjour aura lieu dans les hautes Pyrénées à ST Pé de Bigorre du 23 au 29 juillet.

Activités prévues : rafting, accrobranche, escalade, spéléo, canoë.... Hébergement sous tente avec restauration en pension complète.

Si vous êtes intéressé, renseignez vous auprès de Monsieur Prudenzano, responsable du centre de loisirs de Jarnac au 05 45 81 21 34.

☐ Hommage à Michel Danglade

Les vins charentais

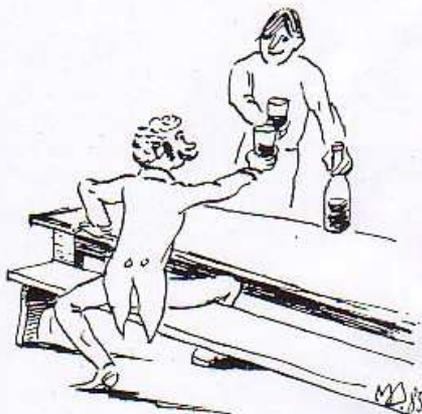
On a tracé un tableau quelque peu sévère de la vinification en Charente. Si elle a été quelquefois négligée, c'est surtout parce que les propriétaires cherchaient à produire un vin destiné à être brûlé et non à être consommé. Les grands vins ne font pas les grands alcools. Pourtant, depuis une trentaine d'années, on attache de plus en plus d'importance à la vinification et, depuis très peu de temps, mars 1981, le terroir charentais s'est même remis à commercialiser un très honnête vin de pays qui mérite bien quelque attention. La sélection de 1982 a été assez sévère puisque, sur une récolte de 22.600 hectolitres, 10.500 seulement ont été agréés. C'est à ce prix que le vin charentais pourra trouver la place qui lui revient parmi les cent vingt sept vins de pays produits en France...



Dépôt de marque à feu pour les caisses de vin de Chassors (Second Empire)

Au XVIII^e siècle, les vins blancs des environs de Cognac étaient très appréciés et célèbres, surtout en Hollande. Quenot, en 1818, rapporte qu'on exportait encore 3000 barriques de vin par an, provenant des communes de Richemont et de Javrezac: «Il était connu sous le nom de vin des Borderies de Cognac». Jusqu'au début de notre siècle, certains vins conservèrent encore un honnête succès: la petite bourgade de Chassors près de Jarnac resta longtemps la source d'un petit vin renommé.

"Le livre du Cognac" trois siècles d'histoire" 126 Bruno Sepulchre



On en trouvait des rouges (Balzac rouge) mais aussi des blancs (Colombard) assez bons pour être célébrés par le grand Curmonst en 1924 lors d'un séjour charentais. «En réalité, les vins de Saintonge et d'Angoumois sont excellents. Nous en avons bu dans maintes auberges et bien que, quand vous en demanderez le nom on vous réponde toujours, avec cette nuance de mépris de ger



Destination des vins en Angoumois vers 1770



habités à transformer le jus de raisin en grandes Fines Champagnes, «ce sont des petits vins de Pays», nous les avons largement appréciés. Grâce à l'obligeance de Robert Delamain, nous avons pu connaître enfin le nom des principaux crus - et d'ailleurs les déguster: Vins blancs de Saint-Brice, vins blancs de Chassors (1905, bonne année); il est indéniable que dans leur charmante légèreté, un observateur attentif découvre déjà le cognac...» Déjà Napoléon perçait sous Bonaparte... «Quant à ce vin rouge de Balzac, du château de Chassors (1874), on peut bien dire que, s'il est un peu moins résistant à l'action du temps que le bordeaux, il égale, quand on tombe sur une bouteille bien vivante, les meilleurs Ausone. Nous vous l'affirmons parce que nous le savons. Il faut noter ce détail curieux que la qualité des vins suit une marche absolument contraire à la qualité des alcools. Les vins sont d'autant meilleurs qu'on se rapproche de la mer. Les eaux-de-vie deviennent de plus en plus parfaites à mesure qu'on avance vers Cognac.»

 **Calendrier des animations**

A V R I L	 Amitié Chassors Spicheren Le samedi 23 avril, bal country animé par Nicole Soury, prix d'entrée 5 €.
M A I	 Mairie : cérémonie du 8 mai devant le monument aux morts.
J U I N	
J U I L L E T	 Les sabots verts : Le 10 juillet 2011, randonnée équestre dont le départ et l'arrivée se situent sur le terrain de La Pointe à Guitres, commune de Chassors.

Ce calendrier des animations vous est proposé sous réserve de modifications.

Délivrance de l'attestation de recensement :

Les personnes sont tenues de se faire recenser en mairie à partir du mois où elles atteignent l'âge de 16 ans. Elles doivent apporter leur carte nationale d'identité et le livret de famille.

TARIFS PUBLICS

Photocopies :

➤ noir et blanc :

A4 : 0.15 €

A4 recto verso 0.25 €

A3 : 0.25 €

A3 recto verso 0.3€

➤ couleurs :

A4 : 0.30 €

A4 recto verso 0.50 €

A3 : 0.50 €

A3 recto verso 0.6 €

LOCATION SALLE DES FETES :

Pour les Habitants de la commune :

- Jour de semaine : 110 €

- Lendemain : 50 €

- Samedi ou dimanche ou jour férié : 150 €

- Lendemain : 65 €

- Chauffage : 40 €

HORAIRE DECHETTERIE DE JARNAC :

Du lundi au samedi : 9h-12h et 14h-18 h

Informations diverses

En cas d'urgence vous pouvez appeler les numéros suivants sur votre téléphone fixe ou sur votre portable :

- ⇒ Gendarmerie 17 (Elle vous communiquera la pharmacie de garde),
- ⇒ Pompiers 18
- ⇒ Samu 15 (Il vous communiquera le médecin de garde).
- ⇒ Ou sur le portable uniquement 112

Le cabinet médical de Jarnac ne peut plus nous donner la liste des médecins de garde, s'adresser à la gendarmerie.

Mairie : heures d'ouverture

Mardi	14 h-18 h
Mercredi	14 h-18 h
Jeudi	14 h-18 h
Samedi	09 h-12 h

E.mail: mairie.chassors@wanadoo.fr

Site internet : www.mairie-chassors.fr

Tel : 05 .45.81.06.63

FAX : 05.45.81.07.65

Echo de CHASSORS
Dépôt Légal n°607 avril 1993 Préfecture de la Charente
Tirage en 520 exemplaires

C'est la fin de votre bulletin municipal. Le prochain numéro de l'Echo de Chassors devrait paraître fin juillet 2010. Merci de transmettre par mail vos informations courant juin à Eric VERGER : ed.verger@orange.fr

BIEN VIVRE

A CHASSORS



Dessin réalisé par Michel Danglade